



LE SEPT SORTAIS

Bulletin d'information – n°8 Décembre 2005



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année 2005 s'achève, nos travaux prévus lors de notre budget sont en partie reportés en raison de contraintes administratives :

- . La sente piétonne qui doit sécuriser les piétons entre le village et la RN3.
- . Le transfert du secrétariat.

Par contre, sans problèmes administratifs, le parking rue du Chaufour est opérationnel. Un petit bémol, les deux bordures de l'entrée ont été écornées à la masse. Cet anonyme aurait pu nous signaler en mairie la gêne et le risque pour les bas de voitures, cela aurait été plus apprécié.

Transfert du Centre Leclerc

Une étude de circulation est en cours organisée par le Conseil Général à notre demande, avant toute prise de décision, comme prévu, une réunion aura lieu en mairie.

Je suis conscient et concerné par l'augmentation du passage des voitures que cela pourra occasionner dans le village.

Il ne faut pas être atteint de sinistrose et souhaiter que nos projets se réalisent en 2006.

Puisque la période des vœux est toute proche, permettez-moi de vous présenter à chacune et à chacun mes vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année.

Robert ARNOULT

Directeur de la publication : Robert ARNOULT

Rédaction : François ARNOULT, Laurent DE VISCH, Daniel SONNETTE

LES SEPT SORTAIS

Les Médaillés

Le 25 juin 2005, Mr ARNOULT Robert et le conseil municipal ont eu le plaisir de remettre le diplôme d'honneur du travail à

- Madame Viviane COTTRAY : médaille d'Or pour 35 années de travail
- Madame Claudine SAINSARD : médaille de vermeil pour 30 années de travail
- Madame Françoise BÖSCH : médaille de vermeil pour 30 années de travail



Après un résumé de la carrière de chacune des récipiendaires, un bouquet leur a été remis, suivis d'un « verre de l'amitié » entouré de leurs proches.

La Sortie des Anciens

La sortie de cette année a conduit nos anciens au restaurant « le Beau Rivage » de St Jean les deux Jumeaux.

Un parcours découverte en bus leur a été proposé en préambule : passage aux abords de la construction du TGV Est, un arrêt au cimetière de Lizy Sur Ourcq, dernier voyage de la famille Bouglione.



Le recensement de la Population du 19 janvier au 18 février 2006

La méthode de recensement a changé, au lieu d'une fois tous les dix ans pour toute la population, c'est dorénavant tous les cinq ans par rotation d'environ 20% du territoire. Nous sommes parmi les premières communes concernées.

L'agent recenseur de notre Commune est Mlle LOPES Amandine, elle passera dans chacun des foyers. Sa première visite consistera à vous déposer un dossier et elle reviendra en reprendre possession quelques jours après.

Elle sera munie d'un Badge,
voici en préambule
une photo la représentant.



LE VILLAGE

Le Stationnement

Au cours des dernières années, la municipalité a créé différents pôles de stationnement, le dernier en date se situe rue du Chauffour.

Cette volonté du Conseil Municipal découle de la largeur étroite des voies communales, ainsi que des trottoirs jusqu'alors occupés en certains endroits par des véhicules en stationnement.

Une des règles de l'urbanisme; le permis de construire. A Sept-Sorts, il est délivré avec obligation de deux emplacements de stationnement sur propriété : 1 garage et 1 parking.

Nous comptons sur votre compréhension pour rentrer vos véhicules, ou votre adhésion pour les stationner sur les lieux créés à cet effet.

Qualité de l'eau distribuée

Les résultats des analyses effectuées sont régulièrement affichés sur les panneaux de la Mairie prévus à cet effet, où vous pouvez les consulter. Ces analyses sont effectuées régulièrement par les organismes accrédités. Contrôle des paramètres physico-chimiques et microbiologiques.

Notons que les résultats sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

Le dossier ROBBEE (suite)

Après de nombreuses interventions de la municipalité auprès des autorités administratives compétentes, les services de l'Etat ont chargé l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de l'enlèvement des produits dangereux.

Les crédits nécessaires ont été votés avec programmation pour le 1^{er} semestre 2006.

Ces travaux de dépollution se feront sous le contrôle de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'environnement).

Réhabilitation d'un ancien site industriel

Le terrain situé au long de la RN3 – aux numéros 60 et 62 de l'avenue Franklin Roosevelt, plus connu sous le nom de : Chabas & Besson

Sur ce site industriel qui produisait des vérins hydrauliques, à l'abandon depuis quelques années, deux endroits ont été pollués par le chrome. La Société FILDEPO qui a acheté cet espace afin d'y créer de nouvelles activités, a commandé sa dépollution.

La dépollution est en cours sous le contrôle de la DRIRE, une réunion de chantier s'est tenue le 02 décembre 2005 ; les avancées sont significatives.

Après démolition des bâtiments, dépollution du terrain et après accord de la DRIRE, Intermarché pourra concrétiser son projet d'agrandissement avec l'approbation de la C.D.E.C.(Commission Départementale d' Equipement Commercial)

Les Travaux communaux :

Du retard à déplorer dans les différents projets en cours; ce qui perturbe les idées pour le futur.

- La sente qui reliera la commune à l'abri cars Z.I. n'a pu être créée en 2005 suite à des retards dus à des problèmes de mesurage, de signatures pour l'achat des terrains, maintenant de subvention, le Conseil Général n'ayant pas retenu notre demande pour cette année.
- Le secrétariat de la Mairie
Des démarches complémentaires auprès des services de la DDE pour le permis de construire établi par l'architecte: Monsieur Philippe DIEUDONNE, dès le choix des bureaux de coordination S.P.S. et de contrôle, les appels d'offres pour la réalisation des travaux pourront prochainement être lancés.
- Les employés communaux ont effectué pendant le chômage de la Marne les réfections des piliers du pont du Hainaut qui surplombe le ru de la Merlette sur le C.V. n°20, chemin parallèle à la Marne, du bac de Fay-l e-Bac à la zone industrielle, et de l'enrochement du chemin pour les pêcheurs face au port d'Ussy-sur-Marne.

LES INFOS GENERALES

Horaires de votre ligne de bus

Vous pouvez maintenant consulter les horaires de votre ligne sur le site Internet.

La Société de transport a créé: www.darche-gros.fr qui vous informera sur l'ensemble des dessertes; suivre le menu déroulant

Informations utiles :

Electricité De France : dépannage, **0 813 333 077** - 24 heures/24 - 7 jours/7

Gaz De France: urgence gaz : **0 810 433 077** - 24 heures/24 - 7 jours/7

Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne

Nouvelle adresse : 77605 MARNE LA VALLEE CEDEX 03

Téléphone : **0 820 904 138**(0,12€/mn) de 8h30à17h00

Un site Internet : www.ameli.fr

Nouvelle agence ANPE à La Ferté-sous-Jouarre - 8 rue de la gare - depuis le 4 juillet 2005.

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 H à 17 H et le vendredi de 9 H à 12 H.

La Téléalarme et Télésurveillance

Nous vous rappelons que la commune adhère au syndicat de Condé Sainte Libiaire, le SITT (Syndicat Intercommunal de Téléalarme et Télésurveillance).

N'hésitez pas à vous renseigner au secrétariat de la Mairie, ou directement au SITT,

TEL : 01 60 04 92 32

- Le principe : un boîtier sur la personne, une boîte émettrice reliée au téléphone ; un appui transmet votre signal vers un standard qui identifie l'appel et fait intervenir une équipe médicale.

Le Tsunami

Le conseil Municipal a voté une aide auprès de l'Association SRI-LANKAISE représentée par Mr RANJAN Bandara, un mandat de 150€ a été versé.

Les jeunes du village

Mme DESBROUSSES Anne-Marie est intéressée par une réunion de rencontre avec vous, si cette idée retient votre attention merci de vous faire connaître soit :

à la mairie,

au téléphone: 01 60 22 30 80

ou E.Mail :mairie@sept-sorts.fr

Photos Aériennes

La commune possède plusieurs clichés aériens sous forme numérique donc transmissibles.

Si vous êtes intéressé, une simple demande par E.Mail : mairie@sept-sorts.fr .

Création d'entreprises – Demande de Conseils :

Une « boutique de gestion » a ouvert ses portes à la Ferté sous Jouarre. La Communauté de Communes du Pays Fertois propose les services d'un conseiller dans les locaux de l'ACIF – Centre Social, le 2^{ème} lundi du mois et sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous : Fabrice Acher : 01 60 22 10 92

